

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE QUESNOY SUR DEULE

N° 2022-0087/7.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt deux, le huit décembre à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de QUESNOY sur DEULE, au nombre de 29, se sont réunis dans le salon d'honneur de la mairie de Quesnoy-sur-Deûle sur la convocation qui leur a été adressée par la Maire, en date du deux décembre, dont un exemplaire a été affiché dans la vitrine extérieure de la Mairie, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

PRESENTS :

Mme HALLYNCK-CARETTE Rose-Marie, M. DUFOUR Pascal, Mme MILLE-DUQUENNE Catherine, M. BARON Frédéric, Mme BOURDON-SILVERT Françoise, M. GUIBERT Gérard, Mme PROUVOST-LORIDAN Béatrice, M. OLIVIER Samuel, Mme WILLERVAL-HINDRYCK Nathalie, M. DEBAECKE Emilien, Mme WAUQUIER Marie-Agnès, M. MEAUZOONE Serge, M. DEMORTIER Bertrand, Mme PEUGNET-DANES Marielle, Mme POULAIN Catherine, M. LAMBIN Pascal, Mme VERDON-SPYCKERELLE Véronique, M. JOURDAIN Vincent, Mme LE CORVIC-LECERF Marie-Agnès, M. BICHE Christian, Mme GRISLAIN-D'HALLUIN Elodie, M. DEGROOTE Michel, Mme LAMBIN-DUBUS Annie, M. DELPLACE Alexandre, Mme LEFEBVRE Carole, Mr DUBOIS Philippe, Mme WABLE Aurélie.

ABSENTES AYANT DONNE MANDAT :

Mme Florence DELCHAMBRE, absente, ayant donné pouvoir à M. Bertrand DEMORTIER,
Mme Delphine LEGRAND, absente, ayant donné pouvoir à M. Alexandre DELPLACE

M. Samuel OLIVIER est élu secrétaire.

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 3

Vu la délibération n° 2022-00021 du 31 mars 2022 portant approbation du budget primitif de la Commune de Quesnoy-sur-Deûle pour l'année 2022,

Vu les délibérations n° 2022-0042 du 23 juin 2022 et n° 2022-0057 du 29 septembre 2022 portant modifications n° 1 et n° 2 du budget primitif de la Commune de Quesnoy-sur-Deûle pour l'année 2022,

Considérant qu'il convient d'apporter par décision modificative de nouveaux ajustements au budget primitif 2022 :

1) Inscription budgétaire en section d'investissement pour l'intégration des frais d'études au compte d'immobilisation concerné lorsque les études sont suivies de réalisation :

Chapitre	Nature	Fonction	Opération	Section	Libellé	Dépenses	Recettes
041	21318	90	1612	Investissement	Autres bâtiments publics	495 €	
041	21318	020	1603	Investissement	Autres bâtiments publics	- 495 €	
041	2031	90	1612	Investissement	Frais d'études		495 €
041	2031	020	1614	Investissement	Frais d'études		3 004,80 €
041	2313	020	1603	Investissement	Constructions		- 3 499,80 €
					TOTAL	0,00 €	0,00 €

2) Inscription de crédits nécessaires à la comptabilisation de l'ajustement de la section de fonctionnement :

Chapitre	Nature	Fonction	Section	Libellé	Dépenses	Recettes
002	002	01	Fonctionnement	Résultat de fonctionnement reporté		2 200 €
70	7067	251	Fonctionnement	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		- 2 200 €
				TOTAL	0,00 €	0,00 €

3) Inscription d'une dépense en section d'investissement pour le remboursement d'un dépôt de garantie :

Chapitre	Nature	Fonction	Section	Libellé	Dépenses	Recettes
16	165	90	Investissement	Dépôts et cautionnements reçus	900 €	
20	2051	020	Investissement	Concessions et droits similaires	- 900 €	
				TOTAL	0,00 €	0,00 €

La présente décision modificative retrace les inscriptions et virements à effectuer.

Madame Béatrice PROUVOST, Adjointe aux finances et à la culture, après avis favorable de la Commission « Moyens généraux » réunie le 29 novembre 2022, propose au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°3 relative aux écritures d'ordre budgétaire pour compléter les prévisions du B.P. 2022.

Le Conseil municipal, à l'UNANIMITE, ADOPTE.

Délibéré les jour, mois et an susdits
(suivent les signatures)
Pour extrait conforme

La Maire
Rose-Marie HALLYNCK

Le secrétaire
Samuel OLIVIER